

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 24 avril 2024 à 19h

Salon du personnel de l'école

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves (a. 64) »

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Vérification des présences et du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 20 mars 2024
- 5. Droit de parole au public
- 6. Sujet en consultation
 - 6.1 Caisse scolaire
- 7. Sujets en approbation
 - 7.1 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation amendée (art. 75.1) **document**
 - 7.2 Sortie et activités projet filles actives
 - 7.3 Orientations générales en matières d'enrichissement et d'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes (amendée) **document**
 - 7.4 Temps alloué à chaque matière (grille-matières amendé) document
 - 7.5 Règles de formation des groupes 2024-2025 (amendée) **document**
 - 7.6 Listes d'effets scolaire et frais exigés aux parents 24-25 documents remis séance tenante
- 8. Sujet d'actualité
 - 8.1 Comité de parents et président
 - 8.2 Enseignants
 - 8.3 Membres du soutien, des professionnels et du service de garde
 - 8.4 Direction
- 9. Varia
 10. Date de la prochaine réunion 22 mai 2024
 11. Levée de l'assemblée
 Le président,
 Le directeur,

Mario Ducheine

Maxime Brosseau